

AGISSONS ET DEFENDONS SAINT MITRE LES REMPARTS

**A.D.S.M.**

19, CHEMIN DES CALIEUX  
13920 SAINT MITRE LES REMPARTS  
E-MAIL : [assoadsm@gmail.com](mailto:assoadsm@gmail.com)  
TEL : 06 64 65 68 64

## **NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER PAR LES FAUSSES AFFIRMATIONS DE BEATRICE ALIPHAT**

### **L'ADSM NE MENT PAS ET N'A JAMAIS MENTI**

**SI VOUS CROYEZ ENCORE AU PERE NOEL PEUT ÊTRE QU'IL PASSERA LE  
28 JUIN SUIVANT VOTRE CHOIX.**

Depuis notre création en mai 2014, nous n'avons eu de cesse de travailler pour garantir et sauvegarder le cadre de vie des St Mitréens.

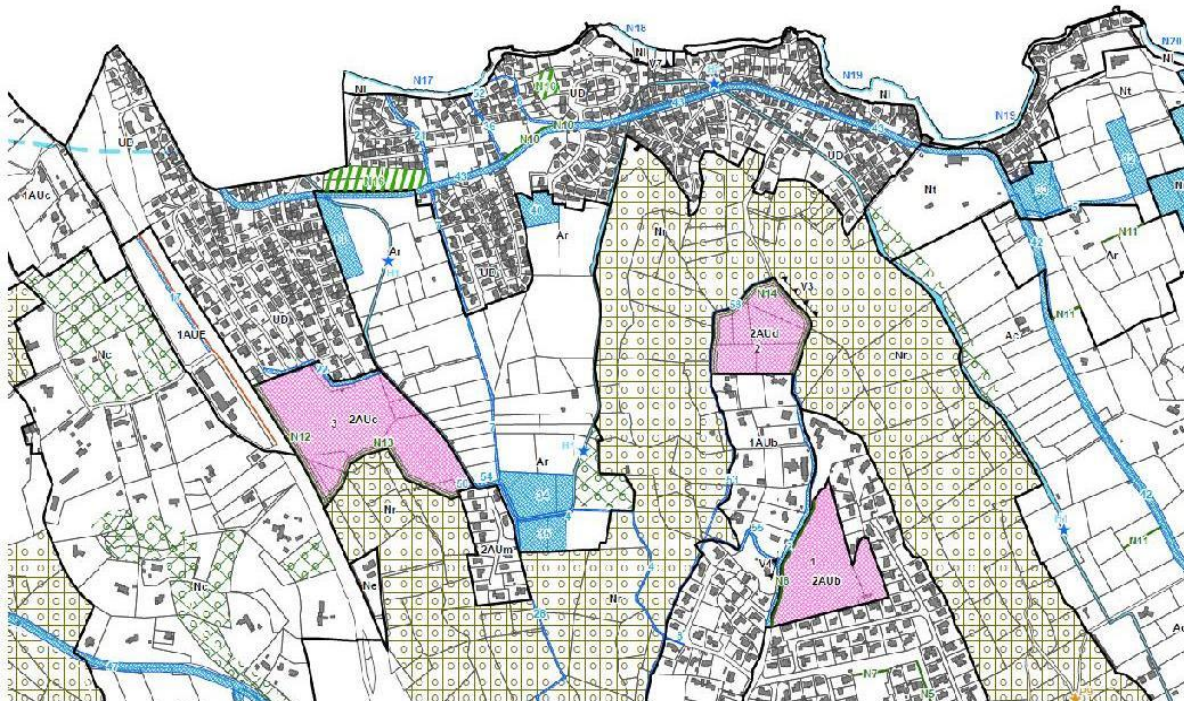
Lors du vote du PLU **en mars 2017**, et ce n'est pas sans avoir préalablement prévenu que les choix, faits par la municipalité actuelle, prélevaient beaucoup trop d'espaces à construire sur des zones naturelles, alors que d'autres choix étaient possibles. Ceci nous a obligés à déposer un recours gracieux, puis un recours contentieux contre ce PLU.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir, preuves à l'appui, que les 3 OAP :

- Les Hauts de Varage,
- Le plateau de calieux
- Les balcons de calieux

sont bien prévus pour FAIRE DES LOGEMENTS car ils sont en zone 2AU, « zone d'urbanisation future dont l'ouverture à l'urbanisation nécessite la révision ou la modification du PLU ».

Voici la carte de zonage extraite du PLU de Saint-Mitre-les-Remparts. En rose, les secteurs des Hauts de Varage et des Calieux (balcon et plateau) qui sont classés en zone AU (à urbaniser) : 2AUb, 2AUc et 2AUd.



La page 14 du règlement du PLU fait apparaître ces zones comme espaces à urbaniser.

Elles sont évidemment constructibles.

**Jusqu'en 2017, avant le PLU Les secteurs 2AUc et AUd étaient classés en zone naturelle et pour la plupart comme espaces remarquables.**

En ce qui concerne « Lou Roure » Béatrice Aliphath affirme qu'elle a obtenu de la Sté Gambetta (constructeur) que les logements soient uniquement réservés à l'accèsion à la propriété. Hors, nous avons déposé un recours gracieux contre ce projet. L'échéance est fixée au 25 juin 2020. Si elle a déjà obtenu du constructeur certaines avancées,

**Pourquoi ne nous les communique-t-elle pas ?**

**Ne vous laisser pas berner, tout n'est que poudre aux yeux en vue des élections.**